18/6/2008

COMMUNIQUE DE PRESSE BEAMA

Un nouveau président pour BEAMA

Dans le prolongement de son Assemblée générale, l'Association belge des Asset Managers (BEAMA) vient d'annoncer son nouveau Président. Le choix s'est porté, par consensus général, sur M. **Erwin Schoeters (KBC Asset Management).**

Ce dernier succède à M. **Hugo Lasat (Dexia Group)** qui a contribué les deux dernières années de façon très dynamique à la direction de l'Association. Comme exemples d'accents qu'il a mis, l'on peut citer en premier lieu la promotion des fonds de placement de droit belge à l'étranger. L'application correcte de la nouvelle réglementation en matière de gestion de fortune a retenu toute son attention, surtout l'exigence que le régulateur ferait la distinction selon la taille d'échelle des gestionnaires de fortune concernés. Il est également prioritair que le monde financier puisse fonctionner dans un environnement fiscal stable. Enfin, il souhaitait également resserrer les liens avec les milieux universitaires, de manière à ce que les formations soient encore mieux adaptées aux besoins de notre secteur.

Dans le cadre de cette décision, BEAMA a aussi désigné deux vice-présidents: MM. **Alexandre Deveen (ING Investment Management)** et **Dirk Van den Broeck (Petercam).**

Nouvelle composition du Comité de Direction de BEAMA

Président:
Schoeters Erwin (KBC Asset Management)

Vice-Présidents:
Deveen Alexandre (ING Investment Management)
Van den Broeck Dirk (Petercam)

Membres du Comité de Direction:
Lafont olivier (Fortis Investments)
Nols Eric (Degroof Fund Management Company)
Vanneste Myriam (Dexia Asset Management)
Vermeiren Marc (RBC Dexia Investor Services Belgium)
Wolfers Alexander (KBC Asset Management)

Leenders Josette est le **Secrétaire Général**.

Rue Ravenstein 36 Boîte 5, B-1000 Bruxelles
Tél. + 32 2 507 69 70 – Fax + 32 2 507 69 79 – info@beama.be
BEAMA est le nom commercial de l'Association Belge des Asset Managers

Objet et activités de BEAMA

L'Association a pour objet la promotion et le développement de l'"Asset Management" en Belgique ainsi que la défense des intérêts professionnels et moraux de ses membres. Par Asset Management, on entend au sens large la promotion, la gestion, la distribution et l'administration d'OPC, la gestion institutionnelle, la gestion de clientèle privée et le conseil en placements. En cette qualité, elle représente ses membres auprès des autorités et institutions compétentes tant belges qu'étrangères ou supranationales

BEAMA regroupe depuis le 25 mars 2004 les membres des deux anciennes associations : l'*ABOPC-BVICB et l'ABGC-BVVB*. De plus amples informations sont disponibles sur le site www.beama.be. BEAMA est une association constitutive de *Febelfin* (www.febelfin.be) et est également affiliée au *European Fund and Asset Management Association* (www.efama.org).

A l'occasion de l'Assemblée générale annuelle de BEAMA, les membres de l'Association ont également eu la primeur de recevoir le rapport annuel (aperçu des activités en 2007-2008).

L'Asset Management en Belgique

BEAMA établit la distinction suivante en ce qui concerne l'Asset Management ou la gestion de fortune :

- gestion, distribution et traitement administratif des OPC;
- gestion institutionnelle;
- gestion pour les clients particuliers;
- conseil en placement.

L'**actif total en Asset Management pour les clients belges et étrangers** est resté quasiment inchangé en 2007 par rapport à 2006. Cet actif total représentait 586 milliards € fin 2007. L'actif sous gestion collective par rapport à la gestion individuelle constitue la catégorie principale de l'Asset Management.

Marché belge des OPC

L'**actif net total des OPC belges et étrangers distribués publiquement sur le marché belge** a régressé de 2,04 milliards €, soit de 1,2% en 2007. Il s'élevait à 172,64 milliards € au 31 décembre 2007.

Durant le deuxième semestre de 2007, le marché belge des OPC a sévèrement pâti des mauvaises prestations boursières des titres sous-jacents dans les portefeuilles des fonds, induites notamment par le problème des subprimes et la détérioration du secteur immobilier américain.

La part de marché des fonds obligataires a baissé de 2,7% en 2007. Ces fonds ont subi des remboursements nets considérables. L'impact de la Loi-programme de 2005 et l'extension de la taxe sur les plus-values à partir du 1er janvier 2008 expliquent cette détérioration.

Josette Leenders
Secrétaire Général BEAMA

Erwin Schoeters
Président BEAMA

le 18 juin 2008

Coordination contacts de presse:
Febelfin
Marina De Moerlooze
Tel 02 507 69 99
Fax 02 507 68 68
GSM 0495 59 69 99
marina.demoerlooze@febelfin.be